Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université de Sousse
Faculté de médecine Ibn El Jazzar de Sousse
Service des Etudes post-Universitaire"3ème cycle"

FICHE D'IDENTIFICATION

Intitulé du Mastère Professionnel Gériatrie et Gérontologie Clinique

Coordinateurs du CEC

Coordinateur1:

- Nom et Prénom: Pr Chedia KECHRID
- E-mail: chedia.kechrid@rns.tn

Coordinateur2:

- Nom et Prénom: Pr Fatma BEN FREDJ
- E-mail: bfi.fatma@yahoo.fr

Objectifs du CEC

A la fin de cette formation, l'apprenant doit être capable d'Acquérir un savoir et un savoir-faire en gériatrie et gérontologie clinique

Le mastère leur permettra également de mieux comprendre les spécificités de prise en charge des personnes âgées.

Public cible

Médecins généralistes, Médecins de famille et résidents de spécialités médicales

Capacité d'accueil

40 apprenants par promotion

(Une promotion chaque année)

Descriptif de l'enseignement

- Régime d'Etude : Mastère Professionnel obéissant au Décret n° 2012-1227 du 1er août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système "LMD" et conformément au dossier d'habilitation approuvé par la commission sectorielle.
- Durée d'études :2 ans d'études clôturés par un mémoire de fin d'études
- Volume horaire : 14 semaines d'enseignement en mode présentiel/ à distance théoriques sous forme des séances de cours et des Travaux personnels continues par semestre et réparties sur des modules fondamentaux et transversaux
- Modules enseignés:

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants:

Module 1 : social, épidémiologique et juridique.

Module 2 : Physiologie du vieillissement.

Module 3 : cardiologie.

Module 4: pneumo respiratoire.

Module 5: neurologie.

Module 6: psychiatrie.

Module 7: endocrinologie et nutrition.

Module 8: rhumatologie

Module 9: uro-nephrologie.

Module 10: gastro-hépathologie.

Module 11: dermatologie.

Module 12: Hématologie, carcinologie.

Module 13: Pharmacologie, iatrogénie.

Assiduité:

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de mastère Dépassé ce seuil, la validation du mastère en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen à la session principale.

Est déclaré défaillant(ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le mastère avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- Journées d'études

Les rencontres se feront sous forme de modules d'une journée (le weekend /2 semaine) selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- Modalités d'évaluations:

Session principale

Chaque module est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 60% de la moyenne totale et une évaluation sous forme d'un travail personnel continu noté sur 20 qui représente 40% de la moyenne totale du module.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale=10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

Session de rattrapage

Le module est évalué est évalué par un examen écrit noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale.

Tout candidat ayant validé tous les modules fondamentaux et transversaux sera autorisé à soutenir son de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'il rencontre sur son lieu de travail et en fonction de ses affinités avec tel ou tel module.

Soutenance de mémoire de fin d'études.

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés des travaux de groupe que réalisent les candidats tout au long de leur apprentissage. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.